

**COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DECEMBRE 2016**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Alain BERAUD, Maire, a pris les décisions suivantes :

REVISION TARIFS PUBLICS

- Décide de fixer les tarifs suivants à compter du 1er janvier 2017 :

*** Cimetière**

- Concessions :

Durée trentenaire : 405 € par emplacement

Durée cinquantenaire : 900 € par emplacement

- Concessions pour inhumation des urnes funéraires :

Concession durée trentenaire : 150.00 €

Concession durée cinquantenaire : 330.00 €

- Concessions de cases du columbarium

Concession d'une durée de 15 ans : 405 € pour une case

Concession d'une durée de 30 ans : 900 € pour une case

*** Tarifs locations Salle de la Madeleine**

Réunion d'organismes privés : 175 €

Réunion d'associations lors de manifestation à but lucratif : 52 €

Réunion organisée par des particuliers : 60 €

Applique un tarif complémentaire de 52 € pour la période du 1er octobre au 30 avril pour les frais de chauffage.

*** Tarifs des droits de place**

• Fixe les tarifs comme suit à compter du 1^{er} avril 2016 :

*** FOIRES ET MARCHES :**

- par banc simple de moins de 1.20 m de large..... = 0.42 € le ml

- par banc double de plus de 1.20 m de large = 0.78 € le ml

- Camion magasin..... = 0.78 € le ml

Une réduction de 50 % est consentie aux abonnés, payable par trimestre d'avance.

- Forfait camions outillage et articles ménagers..... = 50.00 €

*** FETES FORAINES**

- par jour de travail..... 0.42 €/m²

- avec un minimum de 12.00 €

Il est précisé que pour la fête patronale, il sera décompté au total 2 jours de travail.

*** BORNES ELECTRIQUES PI. DE L'HOTEL DE VILLE/PI. DU REVARIN**

- par journée d'utilisation..... 2.10 €

TARIFS 2017 CAMPING MUNICIPAL

Décide de réviser les tarifs des droits de place du Camping Municipal pour la prochaine saison estivale, soit une augmentation de 2%.

BUDGETS 2016 : DECISIONS MODIFICATIVES

Donne son accord pour des ajustements de crédits en vue de règlements aux budget général et budget assainissement 2016.

**AVENANT N°1 AU MARCHE DE SERVICES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES
POUR LA FOURNITURE, MISE EN ŒUVRE ET ADMINISTRATION DU RESEAU REGIONAL
HAUT DEBIT ET TRES HAUT DEBIT AMPLIVIA**

Approuve l'avenant ayant pour objet la mise à jour du bordereau des prix à la suite de modifications des grilles tarifaires des opérateurs LIAIN, du Délégué de Service Public Grand Lyon THD et SOREA, ainsi que la correction des erreurs de calcul et la mise en cohérence des Frais d'accès au service

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant.

PROGRAMMES VOIRIE ET AMENDE DE POLICE ANNEE 2017

Donne son accord pour l'inscription de la réfection de travaux de voirie, au titre du programme de voirie 2017 ainsi que pour les travaux d'aménagement des abords de la Maison de Santé Pluridisciplinaire et sollicite les aides prévues du Conseil Général de la Loire.

PROGRAMME ASSAINISSEMENT 2017

Donne son accord sur le projet de travaux d'assainissement relatif à l'assainissement du secteur « Le Tramble » et à la station de relevage de Rue de Baffy

Sollicite les différentes aides auprès du Conseil Général de la Loire et de l'Agence de l'eau

**PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA MAISON A COLOMBAGES
DEMANDES DE SUBVENTION CONTRAT DE RURALITE**

Arrête le projet de d'installation d'un bar/restaurant en centre bourg dans « la maison à colombages ».

Sollicite une subvention au titre d'un Contrat de Ruralité PETR « ROANNAIS PAYS DE RHONE-ALPES », de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux –DETR- 2017, de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local –DSIPL- 2017, d'un soutien financier de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Prévoit le financement sur la section investissement du budget communal et la réalisation d'emprunt pour la partie restant à la charge de la collectivité, déduction des subventions obtenues.

ADRESSAGE -COMPLEMENT NOMINATION DE VOIES-

Approuve les noms de voies suivantes :

- l'accès aux propriétés MM DONJON Félix et François au lieu dit « Verrières » depuis le Chemin de Verrières : Impasse de Verrières

- l'accès à la Propriété M. MONTEUX Didier au lieu dit « Le Pont » depuis la Rte de du Forez ou Rte de Chazeau : Chemin des Rossignols

- chemin d'accès à la propriété de M. Antoine FAVARD : Chemin de l'Etang.

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-DELIVRANCE DE CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Prend connaissance de la décision relative à la délivrance des concessions dans le cimetière communal.